

CIA 2025 : Nous avons été entendus !

Bien que notre syndicat soit opposé au principe même d'une prime "au mérite", nous avons proposé à M. le Maire d'amoindrir les effets du caractère subjectif des critères d'attribution du complément indemnitaire annuel (CIA).

Il a été décidé d'aligner le montant du niveau 2 sur celui du niveau 3 et de réserver le **niveau 4 aux agents ayant fait preuve d'un engagement particulièrement exceptionnel** dans l'exercice de leurs fonctions, lors de faits ou événements marquants.

Rappel : le niveau de votre CIA a été défini et communiqué par votre manager lors de votre entretien d'évaluation.

Montants attribués (montants bruts)

NIVEAU 1	pas de CIA
NIVEAU 2	330 €
NIVEAU 3	
NIVEAU 4	500 €

Le paiement sera effectué sur le salaire de décembre 2025.

FORCE OUVRIERE

**Le syndicat au
service de
l'équité !!!**

Dernière minute ! Prime de fin d'année

Le montant de la prime de fin d'année vient de nous être annoncé : **1 726 €** (1 035,60 pour la partie fixe et 690,40 pour la partie variable). La PFA sera versée sur le salaire de novembre. Plus d'infos sur notre tract "Prime de fin d'année".

Le Secrétaire Général
Patrick RUÉ